Collectif des Associations Citoyennes

L'ECHO DES ASSOS - janvier 2014

Lettre d'Information n°4

« Février 2014, un mois pour interpeller les candidats »

Le Parlement vient d'adopter pour 2014 un budget de l'État qui confirme nos craintes. Celui-ci impose, comme annoncé par le Gouvernement, une baisse sensible de la dotation de l'État aux collectivités. Conséquences immédiatement prévisibles : **30 000 à 40 000 pertes d'emplois dans le secteur associatif en 2014**, sans compter la dégradation des conditions de travail dans un grand nombre d'associations et toutes les souffrances humaines induites par ce recul ! Conséquences encore plus graves sur le long terme : la destruction du lien social et la remise en cause des droits fondamentaux !

Le collectif des associations citoyennes appelle les associations à se mobiliser afin de faire connaître largement la gravité de la situation des associations, susciter des débats ou des manifestations, interpeller les candidats en leur demandant de prendre des engagements.

L'enjeu de cette nouvelle mobilisation

Certains élus, dans ce contexte, font du soutien aux associations la **variable d'ajustement du plan de rigueur**. Pourtant, d'autres collectivités, estimant que les actions associatives contribuent à un meilleur vivre ensemble et au bien commun, essayent au contraire, malgré leurs propres difficultés, de **maintenir une démarche partenariale** avec les associations œuvrant sur leur territoire. **À travers la question du financement, c'est la conception même de la vie associative qui est en débat aujourd'hui. On voit de plus en plus se dessiner une fracture entre deux visions du monde associatif :**

- l'une, appuyée par certains médias, est portée par quelques milliers d'associations qui se situent délibérément dans le secteur marchand de la société néolibérale et se présentent avant tout comme des opérateurs dynamiques, compétitifs et pragmatiques.
- l'autre, portée par la multitude des petites et moyennes associations, est centrée sur leur contribution au bien commun et à l'intérêt général, à travers leur projet associatif.

Ces 2 visions sont liées à un choix plus global : voulons-**nous une société plus humaine** fondée sur des principes de coopération ou bien une société où la compétition et la lutte de tous contre tous est érigée en modèle ?

Dès aujourd'hui, des centaines de milliers d'associations préparent le monde de demain par leurs actions en faveur de l'égalité et du vivre ensemble, de la participation citoyenne, de la transition écologique et du développement de l'économie solidaire. **Plus la situation globale s'aggrave, plus les associations citoyennes sont indispensables** pour résister et pour construire un monde décent à finalité humaine.

Ces différents enjeux se jouent de façon principale au niveau local. **L'échéance prochaine des élections municipales et européennes est un moment irremplaçable :**

- **pour débattre des enjeux communs aux niveaux des territoires,**
- **pour demander aux candidats de faire des choix responsables dans ce domaine,**
- **pour nouer des relations partenariales reposant sur des engagements précis et réciproques.**

Un mois d'interpellation des candidats

C'est pourquoi le CAC appelle les associations et les collectifs locaux déjà constitués à se mobiliser durant tout le mois de février afin de **faire connaître** aux élus et aux habitants des territoires la gravité de la situation du secteur associatif, **organiser des débats** pour alerter les responsables et les membres des associations, les rendre conscients des enjeux, **interpeller les candidats** et les élus pour **leur demander de prendre des engagements** :

- reconnaître le rôle des associations et les respecter en tant que partenaires à part entière de la vie locale
- favoriser l'indépendance et la diversité qui font la richesse du secteur associatif
- soutenir la création d'associations nouvelles et promouvoir les projets proposant des réponses

innovantes aux aspirations de la population

- augmenter sur la mandature les moyens (matériels et financiers) permettant de développer les projets associatifs et renoncer aux appels d'offres et appels à projets qui font entrer les associations dans le champ mercantile de la concurrence et les réduisent à l'état de prestataires de services des collectivités locales ;
- agir en toute transparence, en mettant en place un comité local permanent de suivi et d'évaluation de la politique associative.

Organisation concrète

Quatre formes principales d'actions locales sont proposées :

- **des temps de mise en réseau, d'information réciproque et de débats** sur des questions de fond ou d'actualité, et en particulier sur la conception du modèle d'association que nous voulons défendre et promouvoir, sur la contribution des associations au bien commun, sur l'autonomie associative.
- **une interpellation des élus et des pouvoirs publics.** Un appel « Votons non à la disparition des associations » est proposé dans ce sens, qui pourra se traduire, selon les territoires, par des actions diverses
- **la construction de solutions concrètes aux problèmes posés, sur un mode coopératif,** avec d'autres associations et avec l'ensemble des acteurs du territoire: conseil local de la vie associative, maison de la citoyenneté et des associations, CICA, charte d'engagements réciproques, etc.
- la **collecte d'informations sur les situations associatives**, les actions réalisées (leur richesse et leur portée), les relations associations-collectivités et les solutions proposées ; collecte accompagnée d'un travail d'information des associations et de communication vers de la presse locale et régionale.

L'action nationale de communication et d'appui

Tout au long du mois de février, le collectif des associations citoyennes relaiera les informations qui lui seront envoyées par des associations au niveau local. **Nous appelons donc chaque acteur à nous faire remonter en temps réel les informations sur les actions menées, des exemples de situations associatives, des analyses et des propositions.**

Une journée de synthèse et de bilan clôturera ce mois d'interpellation et formulera des perspectives et des propositions à partir des échanges, des manifestations et des débats sur le terrain le samedi 8 mars 2014.

Mise en place d'un réseau de référents

Certains membres du collectif envisagent d'organiser des **actions ponctuelles**, limitées dans le temps **à certains moments forts** de l'action du collectif. D'autres proposent une mise en réseau plus permanente, voire des **collectifs locaux** ou départementaux. Le Collectif commence à organiser des **liens plus étroits avec ces moteurs locaux,** pour favoriser leur mise en réseau et solliciter leur avis ou leur participation sur un certain nombre de questions.

Un dossier et une équipe d'appui

Pour aider tous ceux qui le souhaitent à se mobiliser, vous trouverez sur les liens suivants :
- Le dossier d'appuis et un argumentaire par fiche sur les raisons de la mobilisation
- des outils pour la mobilisation
Plus d'informations sur les sites www.associations-citoyennes.net et www.nondisparitionassociations.net
L'équipe du collectif des associations citoyennes est à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche. Contactez Isabelle au 07 70 98 78 56 ou isabelle@associations-citoyennes.net

Débats autour de la réglementation : appel à participation.

Trois questions sont actuellement débattues autour de la **révision de la réglementation**. Nous proposons à ceux qui le souhaitent de participer à l'élaboration d'une position commune selon des modalités propres à chaque thème (voir les encadrés) :

- **Discussion en cours autour une nouvelle circulaire**

La DJEPVA (direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative) a convié le 16 octobre une réunion de consultation, pour présenter un avant-projet de circulaire visant à remplacer la circulaire Fillon. Ce texte présente des ouvertures qu'il convient de saluer. En revanche, il continue de privilégier la dimension économique de l'action associative en se référant exclusivement à la réglementation européenne, comme si

toutes les associations en relevaient avec une interprétation maximaliste qui n'exploite pas les possibilités offertes par les règlements actuels. Nous avons proposé une rédaction alternative. Entre-temps, le Sénat a modifié la définition légale de la subvention. De ce fait la circulaire ne pourra pas être finalisée et donc signée avant le vote à l'Assemblée. Nous avons donc le temps de continuer à débattre d'un texte prenant réellement en compte la diversité associative.

Vous pouvez voir les **textes** et les **propositions alternatives** du collectif **ICI** . Si vous souhaitez vous joindre à ce travail, vous pouvez vous manifester auprès de Didier Minot : didier.minot@free.fr pour voir comment collaborer à ce travail.

- **Un nouveau concept : « le recueil d'initiatives »**

En octobre 2013, la DJEPVA a également présenté un avant-projet de décret visant à définir le recueil d'initiatives comme une forme co-construite d'appel à projets. L'idée paraît intéressante et traduit une réelle avancée si elle est conçue comme **la co-construction du cadre de subventionnement**. Mais les détails proposés et la formalisation prêtent davantage à discussion. Voir les textes proposés par DJEPVA.

Nous recherchons une ou deux personnes prêtes à s'investir plus spécifiquement pour analyser la question et faire des propositions à débattre au mois de février.

- **Préparation des élections européennes**

Le collectif a beaucoup travaillé en 2013 sur l'Europe et les associations. Ces réflexions sont synthétisées dans le chapitre 6 du livre « des associations citoyennes pour demain ». La conclusion est que des marges de liberté existent dans le cadre des règlements actuels au niveau national pour définir une réglementation plus satisfaisante et au niveau européen pour améliorer les règlements et développer d'autres logiques. Mais la crise très grave dans laquelle nous sommes engagés ne sera pas résolue sans reconnaître l'apport décisif des citoyens et des associations à la reconstruction d'une Europe solidaire, ni par le recours systématique aux règles du « marché ». Un autre traité serait pour cela nécessaire, qui abroge et remplace l'empilement des traités actuels.

Nous souhaitons constituer un petit groupe de travail **autour de Jean-Claude Boual,** une fois physiquement et **une à deux fois par téléconférence**, pour élaborer dans ce sens **pour fin février** un argumentaire et un dossier permettant d'interpeller les candidats aux européennes. Les personnes prêtes à y travailler peuvent se faire connaître auprès d'Isabelle : isabelle@associations-citoyennes.net

Le collectif a signé l'appel contre le grand marché transatlantique « stop TAFTA »

La Commission européenne a obtenu mandat de la part de tous les États membres pour négocier avec les États-Unis le *Trans-Atlantic Free Trade Area* (TAFTA ou aussi PTCI, TTIP*). Cet accord cherche à **instaurer un vaste marché de libre-échange entre l'Union européenne et les États-Unis**, allant au-delà des accords de l'OMC.

Ce projet de Grand marché transatlantique prévoit le démantèlement des quelques droits de douane existant encore. Il conduit à un nivellement par le bas des règles sociales, économiques, sanitaires, culturelles et environnementales, aussi bien en Europe qu'aux États-Unis. Les juridictions existantes peuvent être remplacées par des arbitrages privés. Ce traité permet à une entreprise de porter plainte contre un État (par exemple s'il relève le SMIC cela diminue les profits de l'entreprise). Il s'agit d'une véritable mise sous tutelle des démocraties par des acteurs économiques, leur permettant de contourner les lois et les décisions qui les gênent, permettant par exemple aux pétroliers d'imposer en France l'exploitation des gaz de schistes. Une telle architecture juridique remet en cause les capacités des États à maintenir des services publics (éducation, santé, etc.), à protéger les droits sociaux, à garantir la protection sociale, à maintenir des activités associatives préservées du marché. **C'est pourquoi le collectif estime que l'avenir des associations est directement engagé par cette négociation. Il invite les associations nationales, régionales et locales à prendre connaissance du dossier et à se joindre à ce mouvement si elles partagent cette analyse.** Pour voir l'appel cliquez ici. Le dossier complet est là.

- Dernière minute : le **débat au Sénat** du 9 janvier 2014 conforte les inquiétudes du collectif**. Voir ICI**

Nous avons signé, mais nous avons du mal à suivre ce mouvement très actif**. Nous recherchons une ou deux personnes disponibles,** qui puissent sélectionner les informations les plus importantes et les rediffuser en interne, participer aux réunions et y exprimer le point de vue des associations citoyennes.

** Même le nom de ce partenariat est compliqué : « Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement » (PTCI). En France, on parle aussi de TTIP « Transatlantic Trade and Investment Partnership », ou d'Accord de partenariat transatlantique (APT). Ses détracteurs l'appellent TAFTA, « Trans-Atlantic Free Trade Agreement ». De quoi s'y perdre… [extrait article Bastamag].*

Nouvelles du réseau

Voilà que 2014 commence en fanfare. En effet, nous commençons à développer un **réseau de correspondants locaux de CAC**, que ceux-ci soient des individus, des associations ou des regroupements d'associations, déjà existant ou en voie de constitution.

Cette mise en réseau est au cœur du **mouvement que constitue le collectif des associations citoyennes,** car c'est ensemble que nous pourrons peser sur les orientations et les décisions des pouvoirs publics locaux ou gouvernementaux.

Inventer de nouvelles relations entre monde associatif et collectivités publiques, voire à l'intérieur du monde associatif lui-même, tel est l'enjeu qui nous attend, pour faire évoluer et respirer la démocratie.

Mais aussi pour éviter la disparition progressive de l'engagement militant au profit des logiques mercantiles. Témoigner des difficultés locales, disposer d'outils d'analyse et favoriser la rencontre entre associations qui ont pour projet de développer et de participer au Bien public commun, tel sera l'activité de ce réseau ouvert.

- Pour le moment sont déterminées cinq grandes zones de mutualisation qui correspondent à la numérotation téléphonique et pour lesquelles nous allons disposer progressivement d'un ou de plusieurs **relais de terrain**.

Un **livret d'appui à la constitution de collectifs locaux d'associations citoyennes** est disponible.

De la même manière des interventions autour du livre de Didier Minot, ou pour la mise en place d'une rencontre publique à partir d'une Conférence populaire sont possibles.

Nous pensons proposer une première réunion des relais de terrain pour la fin du mois de mars.

Contact : Isabelle au CAC et Yves Guerre à ARC-EN-CIEL THÉÂTRE (03 44 39 88 28 — arcencieltheatre@orange.fr) et lien vers le site Internet

Multiplication des échos dans la presse après la campagne de mobilisation

La campagne d'information donnée depuis septembre sur la perspective d'un vaste plan social et la négation des raisons d'agir des associations commence à rencontrer un écho de plus en plus grand.
Petite revue de presse du dernier trimestre :

- octobre 2013- Article dans Les Z'indignés N°9 : « **Après leur semaine d'action, les associations citoyennes doivent agir dans la durée** » (Didier Minot) : **lire ICI**
- 18 novembre 2013- Bel article très complet dans Bastamag **« Ce plan social invisible qui frappe le secteur associatif** », rédigé par Nadia Djabali : **ICI.** Très diffusé, il a généré d'autres sollicitations.
- 25 au 29 novembre 2013- Didier Minot a été **l'invité de la semaine** dans L'Humanité. **Lien ICI**

10 décembre– radio Fréquence Paris Plurielle (106.3 FM) : l'émission d'Atellanes « Non à la disparition des assos citoyennes » avec Didier Minot du Collectif et Marie-France Gueyffier, pdte de la Fédé des Centres S^{aux} de Paris. Ecouter ce lien : **http://0z.fr/mGnoh**

- 18 décembre 2013- Dossier dans Le journal de l'APEAS « **Associations : 2013, l'année austère** ». Conclusion : Au cœur des enjeux : la citoyenneté, un luxe qui mérite d'être préservé : **lire ICI**
- 31 décembre 13- Nouvelle de page dans L'Humanité avec un article sur « **un plan social gigantesque invisible** » et un autre article sur « **Act up victime de l'austérité** ». **Voir les 2 articles**
- 31 décembre 2013- Article dans Causes communes (revue de la CIMADE) « **La solidarité avec les migrants au cœur des mobilisations citoyennes »**, par Didier Minot : **lire ICI**

En janvier 2014, la question associative est déjà très présente avec plusieurs émissions de radio :

- 9 janvier - sur « Le Mouv' » interview de Patricia Coler, avec 2 témoignages d'assos connaissant des difficultés. **Ecouter ICI**
- **20 janvier** (ou jours suivants selon l'actualité) à **7h15** sur France Inter « zoom de la rédaction » - émission sur « **ce vaste plan social invisible** » avec l'évocation des cas de 3 ou 4 associations et une interview de Didier Minot.
- 22 janvier 2014 de 8h30 à 9h - Radio Aligre, émission de l'association « pour une constituante » avec Didier Minot

Ces émissions vont populariser la campagne de mobilisation et d'interpellation des candidats aux municipales, tout en soulignant que le budget de l'État qui a été adopté rend très probable une forte aggravation de la situation, mais que nous continuons à demander des mesures pour éviter le pire, et des options différentes pour la préparation du budget 2015 et une reconnaissance du rôle des associations pour faire société.

Soutenez le collectif !

Les nombreuses actions entreprises par le collectif rendent nécessaires le renforcement de l'organisation. **Nous avons impérativement besoin de votre soutien financier à la fois symboliquement, car cela renforce la crédibilité du mouvement, et financièrement, car cela nous permet de continuer à être indépendants et avoir une parole libre**. Cliquez ICI **pour apporter votre soutien ou votre adhésion à l'association.**